

## **Sécurité**

Notre Plan d'Action Sécurité (PAS) porte l'ambitieux objectif de réduire le taux de fréquence des accidents de 20% par année. Les actions exécutées dans le cadre du PAS ont ainsi permis d'améliorer considérablement nos indicateurs de sécurité. Entre 2017 et 2020, le taux de fréquence des accidents a chuté de 74%, celui de la gravité de 73%.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur un plan soutenu de formation comportant deux volets: la formation spécifique par métier et la formation systématique suite à l'analyse des causes des accidents.

Par ailleurs, l'identification et le traitement au quotidien des situations dangereuses fait partie intégrante du PAS, surtout pour la prévention des accidents.

Les brigades du service "Hygiène et Sécurité au Travail (HST)" veillent en permanence à l'encadrement, à la formation et à la sensibilisation du Personnel aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail, mettant notamment l'accent sur la prévention des risques professionnels.

## **Santé**

La SNIM dispose de ses propres structures sanitaires dont deux polycliniques pour la prise en charge médicale de ses travailleurs et de leurs familles. Les deux polycliniques assurent tous les actes médicaux, de la consultation à l'intervention chirurgicale. Sur le lieu de travail, une Unité de Santé au Travail fournit aux travailleurs les services médicaux courants et les premiers soins en cas d'accident.

## **Cadre de vie**

La SNIM dispose, à Zouérate et à Nouadhibou (Cansado), de cités résidentielles où sont logés ses travailleurs et leurs familles.

Les cités SNIM sont équipées des services nécessaires à l'épanouissement et au confort des travailleurs: eau, électricité, écoles, marchés, mosquées, hôtels, lieux de loisirs, installations sportives...

Les économats de l'entreprise garantissent aux travailleurs, un approvisionnement régulier en produits de grande consommation à des prix subventionnés.